

RÉSULTATS CLES

Le *Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines* montre que la Convention sur l'interdiction des mines et le mouvement d'interdiction en général font des progrès constants dans l'éradication des mines antipersonnel et sauvent des vies tout en empêchant des mutilations dans toutes les régions du monde. Cela dit, il reste plusieurs défis. La présente édition de l'Observatoire des Mines décrit en détails les progrès et les obstacles présents dans plus de 100 pays, y compris les pays qui comptent le plus grand nombre de mines et ceux qui détiennent encore des stocks importants de mines antipersonnel ainsi que la minorité décroissante d'états qui n'ont pas adhéré à la Convention sur l'interdiction des mines. Le *Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines* apporte une mise à jour du *Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines* qui comprenait une rétrospective du progrès de la période de 1999-2004 dans tous les pays du monde.

Le *Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines* couvre la période allant de mai 2004 à mai 2005. Chaque fois qu'ils l'ont pu, ses éditeurs ont ajouté des informations pour la période de juin à septembre 2005. Les statistiques pour l'action contre les mines et pour les victimes de mines sont généralement données pour l'année civile 2004, et sont comparées aux statistiques de 2003.

+ **Vaste rejet international des mines antipersonnel**

En date du 30 septembre 2005, la Convention sur l'interdiction des mines comptait 147 États parties et sept pays signataires : plus de trois-quarts des pays du monde. Depuis la publication du dernier rapport de l'Observatoire des Mines, quatre pays ont adhéré à la Convention dont l'**Ethiopie**, qui est touchée par les mines et où jusqu'à une période récente, l'utilisation des mines antipersonnel était importante, ainsi que le Bhoutan, la Lettonie et le Vanuatu. De plus :

- plusieurs autres gouvernements s'apprêtaient à ratifier et à adhérer à la convention dont l'Ukraine
- plusieurs états qui ne sont pas parties à la Convention sur l'interdiction des mines ont pris des mesures conformes à celle-ci,
- une augmentation du nombre de groupes armés non étatiques qui ont appuyé l'interdiction des mines.

Il est évident qu'une nouvelle norme internationale surgit.

+ **Première Conférence d'Examen**

L'importante première Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines, ou le « Sommet de Nairobi pour un Monde sans Mines », qui a eu lieu au Kenya du 29 novembre au 3 décembre 2004, était le rassemblement sur les mines antipersonnel de plus grande importance et du plus haut niveau depuis que la Convention sur l'interdiction des mines a été ouverte pour signature le 3 décembre, 1997, à Ottawa, au Canada. Cette réunion fait preuve de la fermeté et du dynamisme du mouvement d'interdiction des mines et de l'engagement à long terme des gouvernements et des ONG pour résoudre le problème des mines antipersonnel. Les États parties ont adopté le Plan d'Action de Nairobi qui dirigera les mesures au fil des cinq prochaines années.

–Défis d’universalisation

Il y a toujours quarante pays, avec un stock total de quelques 160 millions de mines antipersonnel, qui n’ont pas rejoint la Convention sur l’interdiction des mines. Ce groupe comprend trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l’ONU (la Chine, la Russie et les États-Unis), la plupart des pays du Moyen-Orient, la plupart des anciennes républiques soviétiques et plusieurs états d’Asie.

+ Aucun emploi des mines antipersonnel par les États parties et par les signataires de la Convention sur l’interdiction des mines

Il n’y a aucun élément de preuve ni d’allégations sérieuses qui démontrent que les États parties et les signataires de la Convention sur l’interdiction des mines aient employé des mines antipersonnel. Ceci est remarquable puisque dans un passé récent plusieurs états actuellement parties au traité, aussi bien des signataires que des non signataires, utilisaient des mines antipersonnel avant de devenir États parties.

–L’utilisation par quatre gouvernements continue

Durant la période couverte par le présent rapport de l’Observatoire des Mines, au moins trois gouvernements, le **Myanmar** (la **Birmanie**), le **Népal** et la **Russie**, ont eu recours à des mines antipersonnel. Il y a également des preuves d’utilisation de mines antipersonnel par la Géorgie en 2004, mais ce gouvernement nie ces allégations.

–Emploi de mines antipersonnel par des groupes armés non étatiques

On a recensé l’utilisation de mines antipersonnel par des groupes d’opposition dans au moins 13 pays (par rapport à 16 en 2003, 11 en 2002 et 14 en 2001) : la Birmanie, le Burundi, la Colombie, la Géorgie, l’Inde, l’Iraq, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la Russie (y compris la Tchétchénie, le Daguestan et l’Ossétie du Nord), la Somalie, la Turquie et l’Ouganda. Une utilisation à petite échelle et non confirmée a aussi été recensée dans quatre autres pays : l’Afghanistan, l’Égypte, le Sri Lanka et le Yémen.

Dans la période du rapport, le **Pakistan** est ajouté à cette liste, puisque l’utilisation par les rebelles dans ce pays s’est accrue. Aucune utilisation de mines antipersonnel par des acteurs non étatiques n’a été recensée au Bhoutan, en Bolivie, en RD Congo ni au Pérou . Ces pays ont donc été rayés de la liste.

+ Baisse de production

Au moins 38 états ont cessé la production de mines antipersonnel dont 33 États parties à la Convention sur l’interdiction des mines, et cinq pays qui ne sont pas États parties à la Convention (l’Égypte, la Finlande, l’Iraq, Israël et la Pologne). Cette année, l’Égypte et l’Iraq sont retirés de la liste de producteurs puisque l’Égypte a déclaré lors de la première Conférence d’Examen qu’elle avait imposé un moratoire sur la production de mines, et l’Iraq a confirmé que ses installations de production ont été détruites en 2003 par les bombardements de la Coalition.

– Etat actuel de la production

L’Observatoire des Mines recense 13 pays producteurs de mines antipersonnel. Ces pays produisent actuellement des mines antipersonnel, ou ils ont réservé le droit d’en

produire dans le futur : **la Birmanie/Myanmar, la Chine, Cuba, l'Inde, l'Iran, la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Népal, le Pakistan, la Russie, Singapour, les États-Unis et le Vietnam.**

+ Interdiction mondiale *de facto* du commerce des mines antipersonnel

Le commerce international des mines antipersonnel s'est effondré et se limite désormais au trafic illicite et aux transactions non reconnues. L'interdiction mondiale *de facto* a tenu bon et aucun transfert de mines antipersonnel n'a été confirmé.

+ Destruction de plusieurs millions de mines antipersonnel provenant de stocks

Quelques 400 000 mines antipersonnel provenant de stocks ont été détruites par les États parties depuis la dernière édition du Rapport de l'Observatoire des Mines. Des pays non membres de la Convention, dont la Chine, en ont également détruit. Dans la période du présent rapport, six États parties ont complété la destruction de leurs stocks : **le Bangladesh, la Colombie, la Mauritanie, la Tanzanie, l'Uruguay et la Zambie.** Soixante-neuf États parties ont achevé leur destruction. De plus, **la Guinée-Bissau** devrait finir sa destruction en octobre 2005, et l'Algérie devrait la finir en novembre 2005. Dans l'ensemble, les États parties ont détruit plus de 38,3 millions de mines antipersonnel.

–Les mines stockées par les États non parties se chiffrent en millions

Les signataires de la Convention sur l'interdiction des mines ont environ sept millions de mines antipersonnel en stock. La majorité d'entre-elles se trouvent en Ukraine (5,95 millions) et en Pologne (996 860).

L'Observatoire des Mines estime que les pays non signataires de la Convention ont plus de 160 millions de mines antipersonnel stockées. La majorité de ces mines se trouvent dans seulement six états : la Chine (environ 110 millions), la Russie (26,5 millions), les États-Unis (10,4 millions), le Pakistan (environ 6 millions), l'Inde (environ 4 à 5 millions) et la Corée du Sud (2 millions). La Russie fait connaître la totalité de ses stocks pour la première fois.

–Plus de mines retenues pour la formation et la recherche

Sous l'exception prévue par l'Article 3 de la Convention, 74 des 147 États parties gardent plus de 248 000 mines antipersonnel. Durant la période couverte par le présent rapport de l'Observatoire des Mines, le Burundi, la Serbie et Monténégro, le Soudan et la Turquie se sont ajoutés à la liste des États parties qui détiennent des mines destinées à ces fins. Près d'un tiers des mines retenues sont comptées dans cinq États parties : le Brésil, l'Algérie, le Bangladesh, la Suède et la Turquie. Au moins, 64 États parties ont choisi de ne pas garder des mines.

Rapports de transparence

+ Le taux de respect de l'obligation de la Convention, à soumettre un premier rapport de transparence, s'est élevé à 96 pourcent en 2004 alors qu'il était de 91 pourcent en 2003. Au 30 septembre 2005, six États parties n'avaient toujours pas présenté le premier rapport conforme l'Article 7 dû depuis longtemps.

– Le taux d’obtempération à l’obligation de la présentation d’un rapport de mise à jour annuel a chuté à 65 pourcent en 2004 contre 78 pourcent en 2003.

+ Le Sri Lanka, un Etat non partie, a présenté un rapport de transparence volontaire en juin 2005. Le Bélarus, le Cameroun, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne et l’Ukraine ont également présenté des rapports de transparence volontaires à titre d’États non parties. Autre développement positif : plusieurs autres États non parties ont exprimé leur désir de présenter des rapports volontaires.

–Toujours trop de pays touchés par les mines

La recherche de l’Observatoire des Mines recense un minimum de 84 pays et huit zones non reconnues comme États indépendants, dont 54 sont États parties de la Convention sur l’interdiction des mines , qui subissent les effets des mines antipersonnel et/ou des engins non explosés(UXO).

+ Expansion des programmes d’action contre les mines

En 2004, plus de 135 kilomètres carrés dans 37 pays et régions ont connu des opérations de déminage. En outre, plus de 170 kilomètres carrés ont été dépollués d’engins non explosés. L’Afghanistan a nettoyé la plus grande zone minée (33,3 kilomètres carrés), suivi du Cambodge (32 kilomètres carrés). En 2004, l’**Angola**, la **Croatie**, l’**Éthiopie**, l’**Iraq**, le **Mozambique** et la **Pologne** ont tous dégagé des zones minées qui s’étendaient sur plus de cinq kilomètres carrés.

–Échéances de déminage établies par l’Article 5

Pour 2004, seulement trois États parties (Costa Rica, Djibouti et Honduras) ont déclaré avoir dépollué la totalité de leur territoire ; Djibouti s’est déclaré « sans dangers de mines » (mine safe) plutôt que « libre de mines » (mine free).

Certains États parties ne semblent pas être en mesure de respecter les échéances fixées par l’Article 5, dont 8 des 14 États parties avec une échéance en 2009 :la Bosnie-Herzégovine, le Tchad, la Croatie, le Danemark, le Niger, le Swaziland, la Thaïlande et le Royaume-Uni, ainsi que le Cambodge avec son échéance au 1 mars 2010.

+ Élargissement des programmes d’éducation au danger des mines, mais dans moins de pays

Les programmes d’éducation au danger des mines ont pris de l’ampleur dans plusieurs pays, et ont été mieux intégrés dans les activités de déminage et autres activités de lutte anti-mines. L’Observatoire des Mines note des programmes d’éducation au danger des mines dans 61 pays, et six régions en 2004-2005. Quarante et un d’entre eux sont États parties à la Convention sur l’interdiction des mines et 20 ne le sont pas.

+ Baisse du nombre de pays avec des victimes

En 2004-2005, des nouvelles victimes de mines et d’UXO ont été signalées dans 58 pays (une baisse de huit de l’an dernier) et dans huit régions (une de plus que l’an dernier). Dans la période couverte par le présent rapport, des victimes ont été recensées dans quatre « nouveaux pays » soient le **Bélarus**, le **Djibouti**, **El Salvador** et le **Venezuela**, ainsi qu’ à **Taiwan**, qui n’avait pas recensé de victimes l’an dernier. Douze pays qui avaient recensé de victimes de mines et d’UXO dans le passé, dont la Bolivie, le

Chili, l'Indonésie, le Kenya, le Kirghizistan, le Libéria, la Macédoine, le Malawi, la Namibie, le Niger, le Pérou et l'Ukraine, n'en ont pas recensé en 2004-2005.

–Augmentation du nombre de victimes signifie un besoin accru en assistance de victimes

Le nombre de nouvelles victimes de mines et d'UXO a chuté dans quelques pays largement touchés par les mines antipersonnel. L'Observatoire des Mines estime, malgré le manque de registres fiables et le sous-enregistrement de victimes, qu'il y a entre 15,000 et 20,000 de nouvelles victimes de mines antipersonnel et d'UXO par an. Il importe de noter que le nombre de survivants aux mines continue à s'accroître, et que l'aide aux survivants est inadéquate dans plusieurs pays.

Vingt-quatre États parties ont été signalés comme ayant des nombres de survivants importants : **l'Afghanistan, l'Albanie, l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Burundi, le Cambodge, le Tchad, la Colombie, la Croatie, le République démocratique du Congo, El Salvador, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Nicaragua, le Pérou, le Sénégal, la Serbie et Monténégro, le Soudan, le Tadjikistan, la Thaïlande, l'Ouganda et le Yémen.** Dans la période couvrant ce rapport, on a signalé des nouvelles victimes de mines/UXO dans tous ces pays sauf le Pérou. À la Première Conférence d'Examen, il a été convenu que tout état a la responsabilité d'apporter assistance aux survivants de mines.

+ Augmentation des dons en faveur de l'action contre les mines

La somme totale versée par la communauté internationale de donateurs est passée de 324 millions de dollars US en 2002 à 339 millions de dollars en 2003, pour enfin s'élever à 399 millions de dollars en 2004. Cette montée est partiellement attribuable à la chute de la valeur du dollar américain. Les quatre donateurs les plus importants sont les **États-Unis** (96,5 millions), la **Commission Européenne** (71,4 millions), le **Japon** (42,8 millions) et la **Norvège** (34,3 millions). La plus grande augmentation de dons est venue du Japon (en hausse de 29,8 millions) suivi par les États-Unis (en hausse de 15,9 millions), les Pays-Bas (en hausse de 7,97.9 millions) et la Norvège (en hausse de 5,76 millions). La Commission Européenne a versé une augmentation de 6,9 millions, mais cette hausse est attribuable aux fluctuations du taux de change – il y avait à peine une augmentation en Euros

De la liste des 20 donateurs les plus importants, la moitié a augmenté sa contribution en 2004 : l'Autriche, le Danemark, la Commission Européenne, le Japon, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suisse, la Norvège et les États-Unis.

–Baisse des contributions de certains donateurs

En 2004, la moitié des 20 donateurs les plus importants ont diminué leur contribution pour l'action contre les mines. C'est notamment le cas de l'Australie, du Canada, de la Belgique, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Italie, de la Suède et du Royaume-Uni.

+Augmentation du financement national dans les pays touchés par les mines

Certains pays touchés par les mines antipersonnel ont investi plus de ressources nationales dans l'action contre les mines: la Croatie (30,4 millions) la Bosnie-

Herzégovine (9,8 millions), le Mozambique (7,9 millions par paiement « en nature »), l'Éthiopie (4 millions) et le Yémen (3,5 millions)

Bénéficiaires des fonds pour l'action contre les mines

Les plus grands bénéficiaires des fonds pour l'action contre les mines de 2004 étaient l'**Afghanistan** (91,8 millions de dollars), l'**Iraq** (58,7 millions), le **Cambodge** (41,6 millions), l'**Angola** (28 millions), le **Sri Lanka** (23,6 millions), la **Bosnie-Herzégovine** (18,8 millions) et le **Soudan** (15 millions). En 2004, un minimum de 24 autres pays et régions touchés par les mines antipersonnel a reçu plus d'un million de dollars en faveur de l'action contre les mines.

+ Les pays suivants ont reçu des augmentations de contribution pour l'action contre les mines: le Cambodge (hausse de 24,6 millions de dollars), l'Afghanistan (hausse de 16,6 millions), la Bosnie-Herzégovine (hausse de 8,4 millions), le Sri Lanka (hausse de 7,8 millions), le Soudan (hausse de 5,5 millions), l'Iraq (hausse de 3,7 millions), l'Angola (hausse de 2,7 millions). La Croatie, la Jordanie, le Laos, le Somaliland et le Viêt-Nam ont tous bénéficié d'une hausse de contribution de plus d'un million de dollars.

- Certains pays ont connus des réductions de contributions : le Mozambique (baisse de 3,3 millions de dollars), l'Érythrée (baisse de 2 millions), l'Azerbaïdjan (baisse de 2,1 millions) et le Nicaragua (baisse de 1,3 million).